

Evrest, un dispositif national

Votre médecin du travail vous a peut-être déjà sollicité pour remplir un questionnaire intitulé « Evrest » lors des consultations de médecine du travail. « Evrest » est un observatoire national créé par des médecins du travail, afin d'améliorer la visibilité des relations entre le travail et la santé des salariés. Cet observatoire est géré par un groupement scientifique associant plusieurs organismes publics s'intéressant à l'amélioration des conditions de travail et à la santé au travail. Il permet également aux médecins du travail d'alimenter les débats sur la santé au travail en entreprise. Il est important de suivre les évolutions dans ces domaines ; c'est pourquoi ce dispositif prévoit d'interroger les salariés régulièrement.

Les résultats publiés au niveau national et régional portent sur un échantillon de salariés interrogés (ceux nés en octobre des années paires). Sur la période 2012-2013, cet échantillon était de près de 25 000 salariés.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter votre médecin du travail

Retrouvez tous les résultats sur le site : <http://evrest.alamarge.org>



Cachet du Médecin



EVolutions et RElations en Santé au Travail

Date du jour : ___/___/___ Nom du Médecin : _____ SST : _____ SAISIE

EVREST 2014

Nom JF : _____ Prénom : _____ Sexe (MF) : ___ Date naissance : ___/___/___
 Dép. naissance : ___ Salarié : PCS-ESE : ___/___/___
 Entreprise : ___ NAF2008 : ___/___/___ N° salariés : ___
 Atelier (activité) : ___ Champ libre (activité) : ___/___/___

Conditions de travail

En remplissant ce questionnaire, je reconnais avoir pris connaissance et accepter les termes de la note d'information sur le dispositif Evrest.

1. Depuis 1 an, avez-vous changé de travail ? Oui Non
 Si oui, était-ce pour raison médicale ? Oui Non

2. Travaillez-vous à temps plein ? Oui Non

3. Habituellement, travaillez-vous en journée normale ? Oui Non
 Avez-vous régulièrement :
 - Des coupures de plus de 2 heures : Oui Non
 - Des horaires décalés (ni le matin, tard le soir) : Oui Non
 - Des horaires irréguliers ou alternés : Oui Non
 - Du travail de nuit (est-ce en et/ou) : Oui Non

Faites-vous régulièrement des déplacements professionnels de plus de 24h ? Oui Non

4. Contrainte de temps :
 a) En raison de la charge de travail, vous arrive-t-il de :
 - Dépasser vos horaires normaux : Jamais Rarement Assez souvent Très souvent
 - Sauter ou écourter un repas, ne pas prendre de pause :
 - Traiter trop vite une opération qui demanderait davantage de soin :

b) Pouvez-vous coter les difficultés liées à la pression temporelle (devoir se dépêcher, faire tout très vite...)
 Pas difficile | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | Très difficile (Entourer un chiffre)

c) Devez-vous fréquemment abandonner une tâche que vous êtes en train de faire pour une autre non prévue ? Oui Non

Si oui, diriez-vous que cette interruption d'activité :
 - perturbe votre travail : Oui Non
 - est un aspect positif de votre travail : Oui Non

5. Appréciations sur le travail : diriez-vous que votre travail présente les caractéristiques suivantes ?
 Non pas du tout, Pas du tout, Plutôt non, Plutôt oui, Oui tout à fait
 - Il vous permet d'apprendre des choses
 - Il est varié
 - Vous pouvez choisir vous-même la façon de procéder
 - Vous avez des possibilités suffisantes d'entraide, de coopération
 - Vous avez les moyens de faire un travail de bonne qualité
 - Vous avez le sentiment que dans l'ensemble, votre travail est reconnu par votre entourage professionnel
 - Vous devez faire des choses que vous désapprouvez
 - Vous travaillez avec la peur de perdre votre emploi

6. Charge physique du poste de travail : votre poste de travail présente-t-il les caractéristiques suivantes ?
 Non jamais, Oui parfois, Oui souvent, Si oui, est-ce difficile ou pénible ?
 Postures contraignantes Si Oui... Oui Non
 Effort, Port de charges lourdes Si Oui... Oui Non
 Gestes répétitifs Si Oui... Oui Non
 Importants déplacements à pied Si Oui... Oui Non
 Station debout prolongée Si Oui... Oui Non

Questionnaire réalisé dans le cadre du protocole Evrest

Que pensent les salariés de leur travail et de leur santé ?

Un travail apprécié sous certains aspects...

Plus de 8 salariés sur 10 considèrent que leur travail leur permet d'apprendre des choses. La même proportion de salariés considère que leur travail est varié.



Le collectif de travail est rapporté comme satisfaisant pour 8 salariés sur 10, qui estiment avoir des possibilités suffisantes d'entraide et de coopération.

Cependant, la pénibilité physique n'a pas disparu...

1 salarié sur 5 déclare avoir souvent des postures contraignantes et 1 salarié sur 6 déclare porter souvent des charges lourdes.

Les contraintes de temps sont souvent présentes

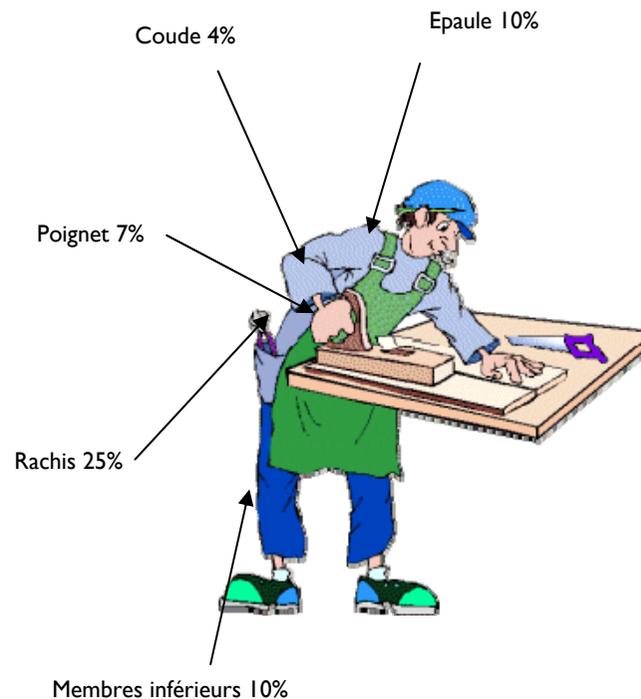
4 salariés sur 10 déclarent des difficultés liées au fait de devoir se dépêcher ou faire tout très vite. La même proportion de salariés déclare dépasser régulièrement ses horaires normaux. Enfin, plus d'un salarié sur 5 déclare régulièrement sauter ou écourter un repas ou ne pas prendre de pause.



Et l'état de santé des salariés ?

Une prédominance de problèmes ostéo-articulaires

1 salarié sur 4 signale des douleurs au niveau de la colonne vertébrale
1 salarié sur 6 rapporte des douleurs des membres supérieurs (poignet, coude ou épaule) et 1 sur 10 des douleurs aux membres inférieurs.



Les problèmes d'anxiété et de troubles du sommeil ne sont pas négligeables

1 salarié sur 6 se plaint de troubles du sommeil, 1 sur 5 de fatigue ou de lassitude et également 1 sur 5 d'anxiété ou de nervosité.



Les problèmes de santé sont plus fréquents chez les salariés exposés à plusieurs contraintes de travail (contraintes de temps, charge physique importante, ...).